

**Formulaire de demande de raccordement individuel au réseau public de distribution géré par Hunelec pour une nouvelle installation de consommation d'électricité de puissance inférieure ou égale à 36 kVA.
(particulier, professionnel ou collectivité)**

Résumé

Ce document fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de raccordement. Il présente les différentes fiches à remplir dans le cadre d'une demande de raccordement d'une installation de consommation basse tension (BT) inférieure ou égale à 36 kVA sur le réseau public de distribution géré par le Distributeur Hunelec.

Le dossier de demande de raccordement permet au Distributeur Hunelec d'effectuer l'étude de raccordement de l'Installation et d'établir une proposition de raccordement au demandeur.

Version	Date de la version	Nature de la modification
V0	06 août 2009	Création du document
V2	07 juillet 2010	Mise à jour du document
V3	06 janvier 2011	Mise à jour du document
V4	28 février 2011	Mise à jour du document
V5	30 septembre 2011	Mise à jour du document avec séparation des paliers > à 36 et < à 36 kVA. Ajout de la possibilité de demander une étude exploratoire
V6	25 septembre 2012	Mise à jour du document
V7	16 février 2015	Mise à jour du document : précisions pour type toiture et information si production
V8	26 août 2015	Mise à jour du document
V9	14 octobre 2016	Ajout de la possibilité de notifier automatiquement un tiers lors de l'avancement du dossier
V10	13 novembre 2018	Mise à jour document partie PAC ou climatisation et rajout mention en au référence RGPD

Formulaire de demande de raccordement individuel au réseau public de distribution géré par Hunelec pour une nouvelle *installation de consommation d'électricité de puissance inférieure ou égale à 36 kVA.*
(particulier, professionnel ou collectivité)

SOMMAIRE

1. Adresse du projet.....	3
2. Demandeur (bénéficiaire) du raccordement.....	3
3. Maître d'œuvre	4
4. Installateur électricien ou entreprise d'électricité chargé(e) des travaux.....	4
5. Autorisations/habilitations autres tiers.....	5
6. Destination du raccordement.....	6
7. Point de Livraison à créer.....	6
8. Équipement	7
9. Demande d'étude et certification des données	8
10. Informations sur l'autorisation d'urbanisme	8
11. Observations et compléments éventuels	9

Annexes

Types de documents attendus

Date d'entrée à Hunelec	
N° d'affaire	

**Formulaire de demande de raccordement individuel au réseau public de distribution géré par Hunelec pour une nouvelle installation de consommation d'électricité de puissance inférieure ou égale à 36 kVA
(particulier, professionnel ou collectivité)**

Pour nous permettre d'établir une proposition technique et financière pour votre raccordement électrique, nous vous remercions de nous retourner le présent formulaire (pages 3 à 8) dûment complété (éventuellement avec l'aide de votre installateur électrique), **accompagné obligatoirement :**

- du plan permettant la localisation de votre parcelle (par exemple plan cadastral disponible sur www.cadastre.gouv.fr ou fourni lors de votre demande d'autorisation d'urbanisme)
- du plan de masse concernant votre projet (au format DWG si plan informatique)
- document indiquant la hauteur du projet (ex : plan des façades et des toitures, photomontage, ...)
- copie de l'autorisation d'urbanisme accordée (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager...) **si votre projet y est soumis.**

à l'adresse suivante :

**HUNELEC – GROUPE TECHNIQUE
17 QUAI DU MAROC
68333 HUNINGUE CEDEX**

Email : accueil.technique@hunelec.fr

Tél : 03 89 89 76 24

1) ADRESSE DU PROJET :

Nom du projet : Lotissement / ZI/ ZA:

Rue : N° : N° Tranche : N° Lot :

Commune : **Huningue** Code Postal :

2) DEMANDEUR (BÉNÉFICIAIRE) DU RACCORDEMENT (identification du propriétaire) :

Particulier Professionnel Collectivité

Nom ou raison sociale : Prénom :

Rue : N° :

Commune : Code Postal :

Tél Privé : Tél prof. : Tél. Portable :

Adresse Email (Fortement recommandée) : Télécopie :

Veillez renseigner les coordonnées de facturation (si différentes de celles mentionnées ci-dessus)

Nom ou raison sociale : Prénom :

Rue : N° :

Commune : Code Postal :

3) MAÎTRE D'ŒUVRE :

Architecte

Bureau d'étude

Constructeur

Raison sociale : Interlocuteur :

Téléphone : Fixe Portable Télécopie

E-mail (Fortement recommandée) :

Rue : N° :

Commune : Code Postal :

Autorise le maître d'œuvre à

Accéder aux notifications par mails* Accéder aux notifications par mails et aux données techniques et financières*

4) INSTALLATEUR ÉLECTRICIEN OU ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ CHARGÉ(E) DES TRAVAUX :

Raison sociale : Interlocuteur :

Téléphone : Fixe Portable Télécopie

E-mail (Fortement recommandée) :

Rue : N° :

Commune : Code Postal :

Autorise le maître d'œuvre à

Accéder aux notifications par mails* Accéder aux notifications par mails et aux données techniques et financières*

Si votre raccordement nécessite la réalisation d'une colonne électrique (liaison comprise entre le coffret de branchement et l'habitation), Hunélec mandatera l'électricien désigné ci-dessus pour réaliser ces travaux et lui versera le montant correspondant sur présentation d'une facture.

Si vous n'avez pas encore d'électricien, vous pourrez nous transmettre ses coordonnées lorsque vous en aurez choisi un. Cette information est indispensable pour que nous puissions prendre en charge les travaux de colonne électrique.

Si vous ne prévoyez pas de recourir à un électricien, veuillez cocher la case suivante :

*SIMPLIFICATION DES DEMARCHES ET ACCES AUX INFORMATIONS/HABILITATION D'UN TIERS :

Vous avez la possibilité :

- 1) soit d'autoriser un tiers auprès d'Hunélec à prendre connaissance des seules informations relatives aux étapes du raccordement. Le tiers autorisé sera notifié par mail lors de certaines étapes de votre raccordement.
- 2) soit d'habiliter un tiers auprès d'Hunélec à prendre connaissance des informations relatives aux étapes du raccordement ainsi qu'à l'ensemble du dossier de raccordement. Le tiers nommé sera notifié par mail lors de certaines étapes de votre raccordement et aura également accès sur demande à l'ensemble de votre dossier de raccordement (ex : contenu de la proposition technique et financière, ...).

Le tiers peut être un fournisseur d'électricité, un professionnel (installateur, bureau d'étude ...), voire un particulier. Nous vous suggérons fortement d'habiliter un fournisseur d'électricité dès votre demande. En effet, si vous habilitez un fournisseur d'électricité, Hunélec propose de mettre à disposition de ce dernier les informations qui lui permettront de vous proposer une offre de fourniture qui est une condition nécessaire et indispensable à la première mise en service de votre installation. Vous pouvez demander la liste des fournisseurs actifs sur le territoire Hunélec par mail à l'adresse suivante : accueil.technique@hunelec.fr.

Les informations communiquées concernent les seules informations utiles à l'étude et à la réalisation du raccordement du ou des sites désignés ci-dessous, et relèvent de l'article R111-26 du code de l'énergie (informations détenues par les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité).

Si vous souhaitez autoriser/habiliter d'autres tiers que ceux mentionnés au chapitre 3) et 4), reportez-vous au chapitre 5) page 5/11.

5) AUTORISATION/HABILITATION D'AUTRES TIERS

Tiers N°1

Qualité : (ex : fournisseur d'électricité, particulier, etc...) :

Nom/prénoms ou raison sociales :

Représenté par M ou Mme..... dûment habilité(e) à cet effet

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Fixe Portable Télécopie.....

E-mail (obligatoire)

Autorise le Tiers n°1 à

Accéder aux notifications par mails*

Accéder aux notifications par mails et aux données techniques et financières*

Tiers N°2

Qualité : (ex : fournisseur d'électricité, particulier, etc...) :

Nom/prénoms ou raison sociales :

Représenté par M ou Mme..... dûment habilité(e) à cet effet

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Fixe Portable Télécopie.....

E-mail (obligatoire)

Autorise le Tiers n°2 à

Accéder aux notifications par mails*

Accéder aux notifications par mails et aux données techniques et financières*

6) DESTINATION DU RACCORDEMENT :

Raccordement individuel :

Domestique individuel Bi-familiale Nbre d'étages RDC+ :

Professionnel, Entreprise ou Collectivité publique : Activité.....

Type de toiture : toit charpenté toit plat

Avec production électrique en autoconsommation et non revendue → compléter et renvoyer obligatoirement la fiche de collecte producteur « Demande de raccordement producteur inf. ou égal à 3 kVA en autoconsommation.pdf » disponible en adressant la demande à : accueil.technique@hunelec.fr

Avec production électrique revendue en totalité ou en surplus → compléter et renvoyer obligatoirement la fiche de collecte producteur « Demande de raccordement producteur photovoltaïque BT inf ou égal à 250 kVA.pdf » disponible en adressant la demande à : accueil.technique@hunelec.fr

Raccordement collectif, lotissement, tertiaire ou Z.A. neuf → veuillez utiliser obligatoirement la demande de raccordement pour un ensemble groupé (création de plusieurs points de livraison) « Demande de réalisation ou modification raccordement consommateur groupé.pdf » disponible en adressant la demande à : accueil.technique@hunelec.fr

7) POINTS DE LIVRAISON À CRÉER :

(maximum 2 points de livraison hors commun*)

Palier	Nombre (max. 3 points)	Puissance par point de livraison	Puissance totale	Utilisation**
Raccordement Basse Tension monophasé de puissance =< à 12 kVA :				
Inférieure à 3 kVA (Utilisation Longue professionnel uniquement). Ce palier, réservé aux professionnels, correspond à une consommation forfaitaire sans comptage d'une puissance limitée à 2,3 kVA		kVA	kVA	
Inférieure ou égale à 9 kVA (immeuble collectif uniquement)		kVA	kVA	
Inférieure ou égale à 12 kVA		kVA	kVA	
Raccordement Basse Tension triphasé de puissance =< à 36 kVA				
Inférieure ou égale à 18 kVA		kVA	kVA	
Inférieure ou égale à 36 kVA		kVA	kVA	

* Si le nombre de points de livraison à créer est supérieur à 2 (hors commun), veuillez utiliser la demande de raccordement pour un ensemble groupé (collectifs) disponible en adressant la demande à : accueil.technique@hunelec.fr

** Préciser : logement, local professionnel, commun, autre ...

Producteur autonome d'électricité : → Veuillez utiliser la fiche de collecte producteur disponible sur demande à l'adresse suivante : accueil.technique@hunelec.fr

8) EQUIPEMENT :

**POMPE À CHALEUR OU CLIMATISATION
(compléter le cadre et joindre une fiche technique)**

Raccordement actuel de votre installation : Monophasé Triphasé

Marque : Type :

Intensité au démarrage absorbée par le moteur entraînant le compresseur : A (ampères)

Puissance **électrique** absorbée :kW monophasé Triphasé Limiteur de puissance ou invertisseur : oui non

Date prévisionnelle de mise en service :

Attention : l'étude technique ne pourra être réalisée que si toutes ces informations sont renseignées

9) DEMANDE D'ETUDE ET CERTIFICATION DES DONNEES :

Je demande une étude de raccordement au réseau Public de Distribution

OUI NON

Je dispose des éléments d'informations nécessaires concernant l'autorisation d'urbanisme demandée ci-dessous.

Je prends note Hunélec selon les textes en vigueur :

- me fera parvenir une Proposition Technique et Financière relative à la part des équipements à ma charge,
- transmettra le cas échéant à la Commune concernée par mon projet, une Proposition Technique et Financière relative à la part des équipements publics à la charge de la collectivité.

Cette Proposition Technique et Financière initiale n'est pas facturée. Néanmoins, toute nouvelle Proposition Technique et Financière demandée pour le même objet et dans un délai d'un an sera facturée selon les modalités du catalogue de prestations d'Hunélec (catalogue disponible sur le site www.hunelec.fr).

OU

Je demande une étude exploratoire (pré-étude) concernant les coûts d'électrification de mon projet

OUI (uniquement si j'ai coché non pour l'étude de raccordement) NON

Je souhaite seulement obtenir des informations quant à la viabilisation électrique de mon terrain et je ne dispose pas des éléments d'informations nécessaires concernant l'autorisation d'urbanisme demandée ci-dessous.

Je prends note que :

- Hunélec me fera parvenir un devis préalable à la réalisation de cette étude exploratoire, que je devrai retourner revêtu de mon accord et accompagné du paiement correspondant,
- Hunélec me fera alors parvenir une étude exploratoire décrivant la solution technique proposée, ainsi qu'une **estimation** de son coût et du délai de réalisation.

Une étude exploratoire ou de raccordement a déjà été réalisée pour ce projet ?

Non
 Si Oui, numéro d'affaire du dossier
 Hunélec :

Nota : pour toute situation non prévue par le présent document, merci de joindre un courrier explicatif précisant votre demande.

10) INFORMATIONS CONCERNANT L'AUTORISATION D'URBANISME :

OUI, mon projet nécessite une Autorisation d'Urbanisme (*permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, etc*)

Si oui : Numéro de l'Autorisation d'Urbanisme :
Date de dépôt de l'Autorisation d'Urbanisme :

Joindre obligatoirement la copie de la notification de l'autorisation d'urbanisme accordée

NON, mon projet ne nécessite pas d'Autorisation d'Urbanisme. Dans ce cas, l'intégralité des frais de raccordement seront à ma charge et détaillés dans la proposition technique et financière qui sera établie par Hunelec.

11) OBSERVATIONS ET COMPLEMENTS EVENTUELS :

.....
.....
.....
.....

Nom et qualité du signataire de la présente demande de raccordement :

Date de la demande	Cachet (pour une société) et signature du demandeur du raccordement
.....	Nom et Prénom : Signature :

ANNEXES

Récapitulatif des pièces à joindre au formulaire

Pièce	Est-elle obligatoire
Les 11 pages du formulaire	Oui
Plan de localisation de la parcelle (voir spécifications page suivante)	Oui
Plan de masse (voir spécifications page suivante)	Oui
Plan des façades et des toitures (exemple : plan PCMI 5 de l'autorisation d'urbanisme)	Oui
Autorisation d'urbanisme accordée	Oui (non nécessaire pour une demande d'étude exploratoire)
Fiche technique de la pompe à chaleur ou de la climatisation	Oui, s'il y a une pompe à chaleur ou une climatisation
Photos du terrain à raccorder	Non, mais vivement souhaité
Mandat/autorisation	Oui, si appel à un tiers habilité

Types de documents attendus

Plan de localisation de la parcelle

Le plan de localisation de la parcelle donne la situation géographique d'un terrain au sein de la commune dont il dépend. Ce document vous est demandé par Hunelec lors de votre demande de raccordement.

Pour obtenir votre plan de localisation de la parcelle, réalisez un extrait du plan cadastral de votre commune que vous pourrez consulter ou imprimer sur www.cadastre.gouv.fr.

Plan de localisation de la parcelle : plan permettant de localiser votre terrain (par exemple le plan cadastral fourni lors de votre demande du permis de construire).

Exemples

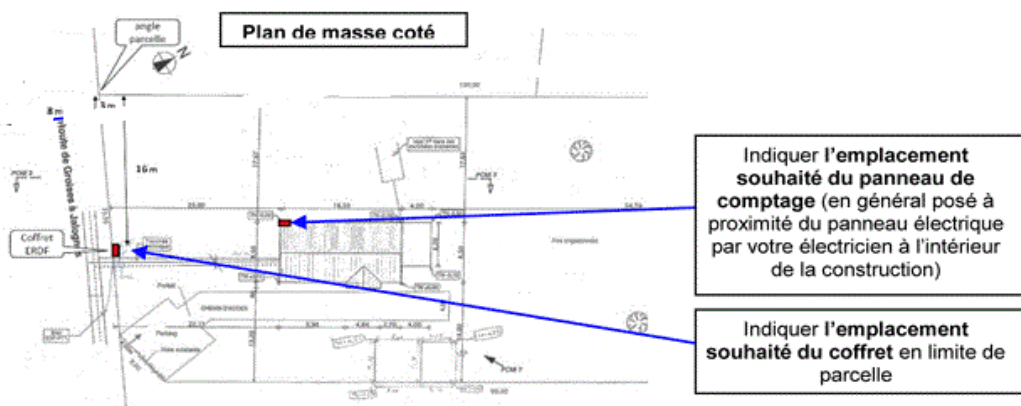


Plan de masse

Le plan de masse des constructions à édifier ou à modifier présente l'emplacement d'un projet de construction par rapport à son voisinage. Il indique les limites et l'orientation du terrain, l'implantation et la hauteur de la construction, les voies de desserte et les raccordements aux réseaux (électrique, gazier...). Hunelec vous demande de le joindre à votre demande de raccordement.

Pour obtenir votre plan de masse, adressez-vous à votre architecte, votre maître d'œuvre, votre bureau d'études ou votre constructeur.

Plan de Masse C'est un plan « vu d'avion », fourni avec votre demande de permis de construire mais que vous pouvez réaliser vous-même.



ⓘ Nous attirons votre attention sur le fait que l'emplacement définitif du coffret extérieur est conditionné par la proximité du réseau électrique. Dans certains cas, il est donc possible que l'emplacement retenu soit différent de votre souhait. L'emplacement définitif de votre coffret extérieur vous sera précisé dans la proposition de raccordement.

Photos : si votre raccordement ne concerne pas une construction dans un lotissement déjà viabilisé, merci de nous communiquer une ou plusieurs photos (taille maximale : 400 Ko) du terrain côté voie publique, en indiquant l'emplacement souhaité du coffret de comptage.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016, les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par Hunelec en sa qualité de responsable de traitement pour la réalisation de votre demande de raccordement ou de votre demande de modification de raccordement.

Elles sont conservées pendant la durée nécessaire du contrat de raccordement et sont destinées aux services internes d'Hunelec et aux prestataires ayant signé un contrat avec Hunelec pour la réalisation des travaux nécessaires au traitement de votre demande.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement pour des motifs légitimes et également votre droit à la limitation du traitement et à la portabilité des données à caractère personnel vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits par courrier au service chargé du droit d'accès, à l'adresse suivante : Hunelec, 17 quai du Maroc, 68330 Huingue, courrier accompagné de votre nom et prénom, de votre adresse actuelle, de votre « Référence Technique du Point De Livraison » (RTPL) et de la copie d'une pièce justificative d'identité.

En cas de difficulté dans l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPO) d'Hunelec dont les coordonnées sont : dpo@es.fr - 5 rue André-Marie Ampère - 67450 Mundolsheim.

Vous disposez en outre du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL